



EDITORIAL

Bertrand HAVARD

Cher(e)s adhérent(e)s, cher(e)s ami(e)s,

Nous voilà déjà au milieu de l'année 2025, il est donc grand temps de vous faire parvenir cette lettre d'information et de vous faire part des dernières nouvelles.

Tout d'abord, et j'en suis très heureux, nous avons maintenu nos effectifs puisque nous sommes au 31/05/2025 à 299 adhérents dans la section, dont 7 inscrits en 2^{ème} section (c'est-à-dire adhérents en 1^{ère} section dans une autre section de l'ARCEA), et 8 en retard de cotisation (*merci à eux de régulariser au plus vite le paiement de la cotisation*).

Soyez toutes et tous remerciés de la confiance que vous faites à l'Association. C'est important car plus nous sommes nombreux, plus notre parole a un poids vis-à-vis du CEA et des instances nationales.

Vous connaissez certainement d'anciens collègues qui ne font pas encore partie de l'Association, je compte sur vous pour les persuader de nous rejoindre.

L'ARCEA est fortement impliquée dans la gestion de la mutuelle de l'entreprise gérée par Malakoff Humanis Mutuelle jusqu'à la fin de son contrat fin 2026. L'ARCEA a sa commission mutuelle où siège Michel Bourrieau, et ses représentants à la Commission de Gestion Spéciale. Vous pourrez lire son article détaillé dans cette lettre.

En 2023, 2024 et certainement en 2025, le montant des prestations servies aux adhérents à la MHM sont inférieures aux cotisations, ce qui a permis de dégager des excédents. MHM a proposé de réduire les montants des quotes-parts « Assurés » en mettant en place un moratoire. L'ARCEA s'est prononcée en faveur de ce moratoire. Nous vous communiquerons le résultat final dès que possible.

Autre point important, le renouvellement du contrat en 2027. Les réunions de concertation permettant de définir le cahier des charges du futur contrat ont pris du retard. Celui-ci ne devrait donc être arrêté qu'en septembre prochain. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de l'avancement de ce dossier qui concerne beaucoup d'entre vous. D'ores et déjà, l'ARCEA a demandé à la direction du CEA le maintien de sa participation à hauteur de 0,25% de la masse salariale dans la couverture santé des retraités (soit un abondement de 22€/mois en 2025).

L'UFR/CFR (Union Française des Retraités/Confédération Française des Retraités) à laquelle l'ARCEA est affiliée poursuit ses actions de défense des retraités, en particulier dans le cadre de la préparation du budget de l'Etat de 2026. Elle a rappelé que l'abattement fiscal de 10% dont bénéficient les retraités depuis 1978, n'est pas justifié par des frais professionnels (qui effectivement n'existent plus) mais a été instaurée pour compenser la baisse de revenus des retraités et la hausse des cotisations des mutuelles santé.

Soyons prudents avec la TVA « sociale », transfert d'une part des cotisations sociales des salariés vers la TVA ! Si celle-ci peut être intéressante pour les salariés qui verrait une augmentation de leur salaire net, elle serait défavorable aux retraités dont les coûts de leurs achats augmenteraient sans compensation.

Puisque c'est l'été, il est temps de penser aux voyages et sorties. Ceux organisés au 1^{er} semestre par la commission Loisirs ont rencontré un vif succès et une grande satisfaction des participants. Je vous invite à regarder de près les propositions qui vous sont faites pour le 2nd semestre 2025 et 2026 dans les pages suivantes de la Lettre.

Pour finir, je tiens à remercier l'ALAS du Ripault pour sa subvention de 500 € qui va nous aider à renforcer nos actions sociales.

Je vous souhaite à toutes et tous de passer un bel été, en espérant que le soleil sera au rendez-vous.

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'ARCEA du 27/03/2025**1. Accueil par le président Henri CAMUS**

Le nucléaire dans le monde :

- Les développements de l'électro nucléaire dans le monde : les projets et construction de SMR (Small Modular Reactor) notamment en Chine
- La poursuite de l'Iran dans l'enrichissement d'uranium
- En France, la part d'électricité d'origine nucléaire est passée sous les 40%, bien que le nucléaire représente 68 % de la puissance installée.
- Au CEA, l'administrateur François JACQ vient d'être nommé président du CNES. Son successeur au CEA n'est pas connu.
- A l'ARCEA, Daniel Verwaede responsable du GAENA. Changement de présidence dans les sections de Cadarache (Gilbert ARENE) et du LR. 2 postes à pouvoir : responsable site Web et secrétariat général.

2. Election de membres au CA

3650 inscrits, 1422 votants, quorum atteint. Les 10 candidats au Conseil d'Administration sont élus. La section du Ripault est représentée par Bertrand HAVARD, nouvel élu, et Alain MOREL ayant été élu précédemment.

3. Rapport moral (Marie-Noëlle GAIFFIER)

Au 31.12.24, 3561 inscrits mais seulement 3271 cotisants (5375 en 2010). Des écarts importants dans certaines sections entre inscrits et cotisants (*Commentaire BH : la section Ripault est de celles où l'écart est très faible*).

Quatre centenaires dont une au LR.

Sortie croisière 2024 : 58 participants. Une nouvelle croisière prévue en 2026.

Parution de 2 bulletins

Consultation juridique : 2 en 2024

Rapport moral adopté à l'unanimité

4. Rapport financier (Raymonde BOSCHIERO)

BN Charges = 92040,02 €	Recettes = 81284,15 €	Solde = - 10755,87 €
Sections Charges = 182059,04 €	Recettes = 183263,29 €	Solde = + 1204,25 €
Trésorerie (comptes courants + comptes épargne) BN = 184 276.73 € Sections = 237 080.20 Total = 421 356.93 € soit 18 mois d'exploitation (<i>10.5 mois pour la section</i>).		

Remerciement de Raymonde à Yves CHAUDET et à l'ensemble des trésoriers et gestionnaires.

5. Rapport du contrôleur financier (M BESNARD) : favorable

Appel à candidature pour le contrôleur financier de 2025

Rapport financier adopté à l'unanimité

6. Informations sur l'UFR (Patrick LE FLOCH)

Voir informations données à l'AA

7. Informations sur le GAENA (Gilbert BRUHL)

Voir informations données à l'AA

8. Informations sur la mutuelle (Thierry MASSARD)

Voir informations données à l'AA

Le poids des mutualistes retraités est important par rapport aux actifs. Si ces derniers sont environ 16 000 contre 12 000 adhérents retraités, les cotisations versées par ces derniers dépassent celles des actifs !

Fin de l'Assemblée Générale vers 16h30

La conférence d'Elsa DUCROT sur la caractérisation des exoplanètes rocheuses à l'aide notamment du James Webb Space Telescope était très intéressante, exposée par une passionnée du sujet.

Compte-rendu du Conseil d'administration délocalisé des 4 et 5 juin 2025

Ce conseil d'administration a été délocalisé au CESTA et il y avait 22 participants qui ont été remerciés par le président Henri Camus. Alain et Bertrand y ont participé tous les 2.

Un instant de silence a été respecté en la mémoire du trésorier de la section locale décédé il y a quelques semaines. L'abandon d'un nouveau logiciel de gestion impose de constituer une équipe pour le maintien de l'existant. Un appel à candidature est effectué parmi les adhérents pour aider Dominique Jourde, successeur de Yves Chauvet.

Les futurs comptes rendus de CA devront contenir un relevé de décisions. Le calendrier des assemblées annuelles et des CA est mis à jour. AGO nationale le 26 mars 2026 à Fontenay (si possible) et le prochain CA le 14 octobre au Ponant.

Budget : au 25 mai nous constatons 2793 cotisants et espérons atteindre 3401 avec les en cours (248) et les estimés (360) pour être à l'équilibre, l'objectif initial était de 3499 !

Une relance des impayés est à effectuer.

Les dépenses prévisionnelles s'élèvent à 88 232 € en fin 2025 et des ressources à 88 371 € soit un budget à l'équilibre contrairement à l'année 2024 qui présentait un déficit de 10 755 €.

La plaquette « Connaissez -vous l'ARCEA » devrait être mise à jour en ligne. La section de Grenoble l'a déjà effectué.

Placement : il est envisagé l'achat de parts sociales de certaines banques pour remplacer le livret A. Un point de situation et des recherches effectués par les sections sera présenté au CA d'octobre.

Cotisation couple : elle est envisagée à partir de 2026 pour les personnes ayant la même adresse, celle du foyer fiscal (montant retenu au CA du 04-02-2025 : 30 € + 20 €) ; l'adhésion à l'UFR du conjoint est à trancher. Pour le président H. Camus, tout participant à une activité de l'ARCEA doit être adhérent.

La cotisation versée en fin d'année ne compte que pour l'année suivante ; la réduction de la cotisation la 1^{ère} année pour les nouveaux adhérents n'est pas retenue.

Site internet du BN : il est envisagé une meilleure interactivité avec les sections et une mutualisation des informations pour limiter les doublons. Un développeur est recherché pour rénover le site. Une protection de certaines données devrait être mise en place.

Le site du BN est hébergé chez IONOS. Pourrait-on regrouper les sites chez un même hébergeur ? Un état des lieux va être demandé aux sections.

Composition du CA : la proposition pour que les présidents de section soient membres de droit est votée à l'unanimité. Les candidatures au CA devront être validées par le président de section et accompagnées d'une lettre de motivation.

Statuts : une analyse des statuts est effectuée en vue d'une actualisation qui sera à valider au prochain CA.

GAENA : cette commission est en train de rédiger une synthèse des fiches en petit format avec résumé en vue d'accrocher le lecteur. Elle sera diffusée aux parlementaires, le coût est évalué à 12 000 € (financé sur la réserve).

Le BN diffusera la nécrologie annuelle de l'association et demande à chaque section de transmettre la situation de l'année.

La section du CESTA a très bien reçu le CA et a organisé une visite exceptionnelle du LMJ.

Nouvelles brèves de la section**Bertrand HAVARD****Convention d'utilisation de Thélème par l'ARCEA du Ripault**

Depuis plusieurs années, l'ARCEA du Ripault disposait d'un local dans la villa A située sur la gauche à l'entrée du Centre. Ce local servait de bureau, salle de réunion, poste informatique connecté à internet et archivage. Suite à la fermeture de la villa décidée par la Direction du Centre, l'ARCEA l'a sollicité pour disposer d'un nouveau local.

Cela a pu aboutir début mars 2025 à la signature d'une convention d'utilisation de Thélème passée entre la Direction de CEA/Le Ripault et l'ARCEA Le Ripault. Celle-ci définit notamment les conditions d'accès et d'utilisation de Thélème ainsi que les moyens mis à disposition.

L'ARCEA a accès à Thélème pour les réunions du bureau, les assemblées générales ou annuelles et, à titre exceptionnel, pour des réunions d'information. L'ARCEA doit faire une demande préalable au CEA/LR et être autorisé en retour. L'ouverture de Thélème ne peut être effectué que par un membre du bureau.

Nous remercions la Direction du Ripault d'avoir ainsi permis à l'Association de poursuivre ses activités dans de bonnes conditions matérielles.

Réunion de l'ALAS du Ripault et de l'ARCEA Le Ripault le 17/04/2025

Bertrand HAVARD et Alain MOREL ont rencontré le 17 avril dernier Roland NOVALLES, président de l'ALAS du Ripault et Jean-Michel PEREIRA, secrétaire. Cette rencontre avait pour but de présenter l'ARCEA à l'ALAS et ses dernières évolutions.

L'échange entre les 2 associations a été très fructueux, chacune ayant exposé ses actions, notamment dans le domaine social et échangé sur les attentes réciproques. Nous avons décidé de poursuivre nos échanges par la suite. Ainsi, nous inviterons l'ALAS et le BLG à la prochaine Assemblée Annuelle.

A l'issue de la réunion, l'ALAS a décidé d'octroyer une subvention de 500 € pour l'année 2025 à l'ARCEA du Ripault afin de renforcer nos actions. Nous remercions vivement l'ALAS.

SOCIAL**Michel BOURRIEAU**

Votre correspondant Michel BOURRIEAU (m.bourrieau@yahoo.com)

Afin de vous aider dans vos démarches, selon les différents cas de figures, nous vous indiquons, ci-après, les différents sites susceptibles de répondre à vos attentes.

- <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr>

Portail officiel d'information pour les personnes âgées et leurs familles. Personnes âgées à domicile, Personnes âgées en maison de retraite, aides pour ...

Ce Site est complet, bien explicité pour les différents cas avec de nombreuses informations sur les aides susceptibles d'être accordées et les démarches à effectuer.

- <https://handiconnect.fr > Fiches-conseils>
- Je suis en situation de handicap

<https://www.service-public.fr > particuliers > vos droits>

La MDPH est chargée d'aider les personnes en situation de handicap à évaluer leurs besoins et les accompagner dans leurs démarches.

- <Retraite et enfants handicapés : impacts et majoration>
<https://www.la-retraite-en-clair.fr > aidant-familial-retraite>
- Comment les enfants sont-ils pris en compte pour la retraite du salarié
<https://www.service-public.fr > particuliers > vos droits>
- Allocation veuvage
<https://www.service-public.fr > particuliers > vos droits>

Au décès de votre époux(se), vous pouvez bénéficier d'une allocation de **veuvage** sous certaines conditions liées notamment à votre âge et à vos ressources.

- <Pour les résidents en Indre et Loire>

Conseil départemental - Indre-et-Loire

<https://lannuaire.service-public.fr > centre-val-de-loire>

- <Pour les résidents dans d'autres départements>

Chaque département a son site et peut proposer des prestations ou des aides différentes.

- <Région Centre-Val de Loire>

<https://www.centre-valdeloire.fr>

Pour rappel, le CEA a une obligation légale de proposer une couverture complémentaire santé collective à ses salariés. Cette couverture a été étendue aux retraités au titre de la solidarité entre générations, dans des conditions financières différentes.

Aujourd’hui, le contrat actuel avec MHM arrive à échéance en 2026 et fera l’objet d’un nouveau contrat.

Pour l’ARCEA, il est important de maintenir les retraités dans le futur contrat collectif de complémentaire santé du CEA. Ce principe s’inscrit dans la continuité des engagements du CEA auprès de ses anciens salariés.

Un courrier a été transmis dans ce sens à Madame l’Administrateur Général Adjoint, et aux Syndicats représentatifs, en avril 2025.

L’ARCEA participe par l’intermédiaire des élus retraités au suivi de la gestion du contrat et aux différentes commissions. L’ARCEA a créé en interne une commission mutuelle en charge de suivre ce dossier et de faire des propositions dans l’intérêt des retraités.

- CGS élargie du 29 avril 2025

La Commission de Gestion Spécial (CGS) assure le suivi du contrat de Prévoyance que le CEA a confié à MHM, c'est aussi un point relais pour analyser les évolutions de la problématique santé et faire remonter des informations.

La Gouvernance CGS (Commission de Gestion Spécial) CEA est constituée par 13 membres :

- 1 représentant du CEA
- 1 administrateur, salarié CEA et membre d'une OS représentative
- 8 représentants des salariés désignés par le CCAS au prorata des dernières élections : 2 CFDT, 2 CFE-CGC, 2 CGT, 1 CFTC, 1 UNSA/SPAEN
- **3 délégués élus, représentant les retraités et les autres populations du contrat 2 (retraités) :**
 - **2 membres de l’ARCEA : Gérard DURIEUX et Gérald IMBARD**
 - **1 retraitée non membre de l’ARCEA : Jocelyne CHENET**

Parmi les points abordés lors de cette réunion, il y a eu l’accompagnement social et la situation prévisionnelle des comptes.

1) Accompagnement Social

Il existe de nombreuses catégories d'aides octroyées par le Groupe MH, sous conditions de ressources, sur 5 domaines (handicap, cancer, fragilités, fragilités familiales, aidants).

Un point noir : la très faible utilisation par les assurés du contrat CEA.

Seules 26 personnes ont été accompagnées en 2024 dans la mission ECO (Ecoute, Conseil, Orientation)

- Aides individuelles : 15 aides accordées contre 87 en 2023
- Utilisation du fonds d'action sociale CEA : 18 aides contre 34 en 2023

Les raisons principales sont : méconnaissance, plafond de ressources faible (il est passé de 25 k€ à 20 k€ annuels en 2024), complexité pour constituer le dossier.

2) Situation prévisionnelle des comptes.

Il apparaît que la Consommation Santé serait inférieure aux estimations faites pour 2024 sur le ratio C/P (Consommations sur Primes).

MHM a proposé de réduire les montants des quotes-parts « Assurés » en mettant en place un « moratoire ».

L’ARCEA, ses représentants en CGS et les membres de la Commission Mutuelle de l’Association, lors de sa réunion du 28 mai, ont émis un avis favorable à cette proposition de moratoire.

Cet avis favorable a été transmis par courrier signé du Président de l’ARCEA à Madame la Directrice des Ressources Humaines et des Relations Sociales du CEA, à Mesdames et Messieurs les Secrétaires Généraux des OS représentatives du CEA, avec copie à Madame la Secrétaire Générale de la CGS de la section CEA et Mesdames et Messieurs les membres de la CGS de la section CEA.

Une présentation devait être faite en **Commission de surveillance** de l'accord entre le CEA et les représentants des Organisations Syndicales représentatives courant mai.

L’ARCEA ne fait pas partie de cette commission, dont les membres ont un devoir de discréction vis-à-vis des informations fournies.

A ce jour, il faut attendre le mois d'octobre lors de la prochaine CGS élargie.

- La commission mutuelle de l’ARCEA

Pour rappel, le représentant de la Section ARCEA/LR, à la Commission Mutuelle de l’ARCEA, est Michel BOURRIEAU (m.bourrieau@yahoo.com).



Nous avions choisi la bonne date, pour cette journée RETROUVAILLES. Un temps exécrable dans un froid qui nous glace les os. C'est avec un profond soulagement que les 47 participants de l'ARCEA se sont vus ouvrir les portes du Cabaret pour se mettre au chaud.

Merci à Pierre d'avoir préparé un plan de table qui a facilité l'installation des convives.



Le brunch au cabaret EXTRAVAGANCE à Notre Dame d'Oé est un événement unique qui combine gastronomie et divertissement. Nous avons savouré un délicieux brunch tout en profitant de spectacles variés.



L'ambiance était conviviale et festive, idéale pour notre Association. Après le petit déjeuner, le menu du brunch nous a proposé une sélection de mets raffinés, allant des plats sucrés aux options salées, préparés avec des ingrédients frais et de qualité. Nous avons ainsi dégusté des viennoiseries, des huîtres, des langoustines, du foie gras, des plats chauds, des fruits de saison, des pâtisseries et des boissons variées, le tout à volonté et dans un cadre chaleureux.

En parallèle, le cabaret EXTRAVAGANCE nous a offert des performances captivantes, allant de la danse aux numéros de cirque, en passant par des spectacles de magie et de musique live. Les artistes, talentueux et charismatiques, ont créé une atmosphère envoûtante, rendant chaque moment mémorable.



Nous sommes tous sortis enchantés de ce moment festif, qui a aussi permis à nos adhérents de faire pleinement connaissance et d'échanger à bâton rompu.

Je recommande aussi le brunch EXTRAVAGANCE pour un partage en famille.



Compte rendu de la sortie du 12 Avril 2025 à Paris



A 7 heures, l'autocar de Fouché Travel venant du Maine et Loire et des Deux Sèvres stationne devant l'agence Fouché pour permettre aux 9 adhérents de l'ARCEA du Ripault et quelques autres clients d'embarquer en direction de Paris, sans oublier de prendre au passage le dixième adhérent au péage de Blois.

Après un arrêt technique servant de « coupure réglementaire » pour le conducteur du bus, nous entrons en région parisienne où nous avons le plaisir de passer devant les bâtiments emblématiques comme l'Arc de Triomphe autour duquel nous faisons un tour.

A 12 heures, le bus stationne sur le quai de la Seine aux pieds de la majestueuse Tour Eiffel. En se faufilant au travers des vendeurs d'objets souvenirs à la sauvette, nous accédons après un contrôle à l'ascenseur pour rejoindre au premier étage au restaurant « Madame Brasserie » où nous nous installons pour déjeuner avec entrée, plat principal et dessert accompagnés d'un apéritif, de vins et d'un café, repas supervisé par le chef étoilé Thierry Marx.



Après plus d'une heure d'attente, nous accédons à un bateau mouche sur lequel nous nous installons en rang d'oignons sur le pont pour faire face aux monuments parisiens. Tout au long de la navigation nous passons entre autres devant l'Assemblée Nationale, le Louvre, Notre Dame de Paris et la Tour Eiffel. En étant satisfait d'être passé au travers de la pluie, nous rejoignons le bus qui reprend la direction de la Touraine que nous retrouvons à 21 heures.

Cette journée a été très agréable, bien gérée par les 2 chauffeurs-guides et avec un grand bus très confortable.

Compte-Rendu du voyage dans LES POUILLES (Italie) du 20 au 27 mai 2025

C'est Yves de Touraine Excursion qui nous attend sur le parking de Thélème pour rejoindre Orly vers 12h.

Tout le monde est à l'heure et c'est même avec un peu d'avance que nous partons.

Tout allait donc pour le mieux quand des motards de la gendarmerie nous font signe de quitter l'autoroute vers une aire de repos pour y effectuer un contrôle d'identité de tous les passagers du car. Heureusement, aucun repris de justice parmi nous. Nous repartons et arrivons au comptoir de Voyage Gallia à Orly 2 à midi pile.

Après un vol sans encombre, nous sommes accueillis par Angela à l'aéroport de BARI.

Le dîner pris, chacun bien fatigué, regagne sa chambre pour être en forme le lendemain.



Après le petit déjeuner, nous gagnons TRANI à une demi-heure de notre hôtel. Cette station balnéaire de 55000 habitants est particulièrement remarquable par ses constructions en pierre blanche et sa cathédrale impressionnante. C'est une destination prisée en bord de mer notamment auprès des italiens chics qui aiment se balader le long du port et manger dans les restaurants en bord de mer. Mais Trani est également la capitale du raisin de Muscat et c'est tout naturellement que nous sommes invités à une dégustation de vins. Les avis sur le vin sont partagés. Le Muscat est fort en alcool, rien à voir avec le nôtre mais pour les Italiens c'est "le meilleur du monde", CQFD...

Après un déjeuner simple dans une ferme, nous gagnons le célèbre CASTEL DEL MONTE.

Oeuvre architecturale médiévale unique, le château fut achevé en 1240. L'emplacement du château, sa forme octogonale parfaite ainsi que la précision mathématique et astronomique de son plan reflètent la parfaite éducation et la large vision culturelle de son fondateur, l'empereur Frédéric II.

Malgré le débit infernal de notre guide Italienne du moment, nous avons compris qu'on ne sait pas aujourd'hui si ce château était une forteresse militaire, un lieu de villégiature, des thermes ou tout autre chose. Et il y a même peu de chance pour que Frédéric II y ait mis les pieds un jour. En l'absence d'écrits historiques, tout est hypothèse.



Jeudi. 1h30 de route dans une plaine immense et luxuriante en termes d'agriculture, nous amène dans les premiers lacets du promontoire du GARNAGO où est perchée tout en haut, la ville de MONTE SAN ANGELLO. Un vent frais nous rappelle que nous sommes à 800 mètres d'altitude.

Symbolique de Monte Sant'Angelo, la basilique a été construite à l'endroit où l'archange Michel est apparu pour la première fois dans une grotte.

L'accès à la Basilique se fait



en descendant 86 marches.

L'après-midi nous visitons le centre historique de BARLETTA. Rien de bien surprenant si ce n'est la grande statue de bronze de la période Romaine et son immense forteresse style VAUBAN qu'on avait le loisir de visiter mais que certains ont décliné au profit d'un entraînement de parade militaire.



Départ matinal vendredi pour une journée chargée et changement d'hôtel oblige, il faut descendre les bagages. Deux heures de route après et, aidés par Angela, quelques blagues avec notre "bel Albert", nous arrivons à ALBERRO BELLO.



Alberobello est connue pour ses trulli, des maisons en pierres blanchies à la chaux aux toits coniques. Le quartier de Rione Monti, au sommet d'une colline, en compte des centaines. Nous visitons le Trullo Sovrano, sur 2 niveaux, datant du XVIIIe siècle. Le mobilier et les outils du Museo del Territorio Casa Pezzolla reconstituent la vie quotidienne dans les trulli, telle qu'elle était il y a des centaines d'années.

De mon point de vue, ALBERRO BELLO est l'incontournable des POUILLES.

Après le déjeuner à quelques encablures de là nous visitons LOCOROTONDO, typique par ses jolies petites ruelles et ses maisons blanches, puis vient CISTERNINO qui est plus authentique avec moins de touristes, c'est superbe.

Départ aux aurores une nouvelle fois ce samedi en direction de MARETA. C'est une ville vraiment surprenante avec ses maisons accrochées au coteau et empilées les unes sur les autres dans un désordre parfaitement organisé et dont nombreuses sont semi-troglodytes. Nous passons d'une rue à l'autre avec difficulté, tant la pente est importante. Nous avons faire intervenir des taxis pour véhiculer les personnes moins mobiles. Nous terminerons la journée par la visite de la maison-grotte Sasso, peu différente des troglodytes français.



Dimanche, enfin une grasse matinée pour un départ à 9h seulement en direction de GROTTAGLIE, la ville de la céramique où justement nous attend un artisan céramiste qui nous fabrique une poterie en quelques minutes tout en nous décrivant les étapes de la fabrication des céramiques. Puis nous passons par l'incontournable boutique.

Un petit tour dans le quartier "Li cerenn'ri" nous permettra de compléter nos achats de faïence. Nous sommes aussi émerveillés par la beauté des Bougainvilliers.

L'après-midi notre guide nous commente la visite du musée préhistorique de TARANTE où y figure des céramiques exceptionnelles de conservation. Puis visite de la vieille ville où se mélange des quartiers restaurés aux quartiers abandonnés.

La visite de LECCE, lundi, nous permet de découvrir l'amphithéâtre Romain daté entre le I^{er} et le II^e siècle et mis au jour au siècle dernier. Il est tellement en parfait état qu'on pourrait penser qu'il sert encore. Nous sillonnons les rues pour y découvrir l'architecture Baroque, mais bon... La basilique de Santa Croce offre un exemple éblouissant de l'art baroque de Lecce.



L'après-midi nous amène à OSTINI, « la ville blanche ». C'est un bourg médiéval qui semble avoir été sculpté dans un bloc de craie. L'histoire des maisons blanches :

L'apparition des façades blanches à Ostuni remonte au temps de la peste du XVII^e siècle. Les autorités locales décidèrent de blanchir toute la ville à la chaux afin d'en éclairer tous les recoins, afin de capturer les lépreux.

Nous terminons la journée sur la visite d'une huilerie où l'occupant des lieux nous détaille toutes les sortes d'huiles d'olive et leurs procédés de fabrication.



Mardi, c'est notre dernier jour que nous commençons par la visite de POLIGNANO A MARE, cette petite ville charmante perchée en haut de falaises calcaires, est célèbre pour la transparence bleutée de la mer qui la borde. Après le dernier déjeuner avec notre guide, direction BARI VECCHIA, une presqu'île au Nord où est concentré la vieille ville de BARI et qui est notre ultime visite de ce séjour

Depuis l'aéroport de BARI direction PARIS-ORLY puis MONTS pour un retour sans encombre.

Je retiendrai de ce séjour dans cette très belle destination que sont LES POUILLES, un programme de visites très bien construit par VOYAGE GALLIA et l'excellent choix de l'hôtel LO SMERALDO, bon et très généreux en restauration. Je note également la très bonne prestation de notre guide ANGELA et aussi l'avantage incontestable d'avoir bénéficié des audioguides pendant tout le voyage. Je remercie aussi tout le groupe pour la belle ambiance qui a régné pendant tout notre séjour.

Christian VIET

Compte rendu de la sortie du 26 Avril 2025



A 5 heures du matin, le bus de Fouché Travel venant avec des clients du Maine et Loire et des Deux Sèvres stationne devant l'agence Fouché de Chambray pour permettre aux 18 adhérents de l'ARCEA du Ripault et d'autres clients d'embarquer en direction de Paris.

Après un arrêt technique servant de « coupure réglementaire » pour le conducteur du bus, nous entrons en région parisienne où nous avons le plaisir de passer devant les bâtiments emblématiques, et nous nous trouvons rapidement devant la majestueuse Notre Dame de Paris où un guide nous accueille. Il est 9 heures 30, nous rentrons sans attendre dans l'édifice, où pendant une heure chacun peut apprécier la splendeur de la Cathédrale et s'il le souhaite participer à une messe. Un grand portrait du pape François rappelle que c'est le moment de ses obsèques à Rome. A la sortie, le guide donne au groupe les informations sur la rénovation de la cathédrale après l'incendie.

Sur le chemin du restaurant, le guide s'arrête devant des bâtiments typiques parisiens et en explique les principales caractéristiques. Repas frugal au restaurant « Le Bossu », bien nommé, puis direction les bateaux mouches.



Embarquement immédiat sur un bateau mouche très bien aménagé, où chacun bien assis peut voir les 2 rives de la Seine. Un jeune employé de la compagnie donne en français puis en anglais les informations sur les sites longés. On est surpris de voir des groupes de parisiens dansant sur les quais.

Après une bonne heure de navigation avec un beau soleil, nous avons retrouvé le bus qui nous a ramenés à nos sites de départ. Nous sommes arrivés à Chambray ravi de notre journée vers 21 heures.

<u>Dates</u>	<u>Destinations</u>	<u>Responsables</u>
<u>2025</u>		
6 au 11 Janv.	Séjour Rando-Raquettes en Haute Savoie	Fouché
Dim 16 Mars	Retrouvailles : Brunch à Extravagance	G.Kopp C. Viet
Sam 12 Avr.	Repas étoilé sur la Tour Eiffel + Croisière	Fouché/P. Ferrer
Sam 26 Avr.	Notre Dame de Paris restaurée + Croisière	Fouché/P. Ferrer
20 au 27 Mai	Les Pouilles	P. Ferrer C. Viet
10 au 23 Oct.	Afrique du Sud du Cap aux Chutes Victoria	P. Ferrer
17 au 21 Oct.	Escapade gourmande en Périgord	Fouché/C.Viet
Merc. 5 Nov.	Visite du Sénat	P. Ferrer
Sam 8 Nov.	Notre Dame de Paris restaurée + Croisière	Fouché/C.Viet
Jeu 13 Nov	Journée Grands Seniors aux Laurières	G.Kopp C. Viet
Jeudi 27 Nov	Retours voyages 2025 aux Laurières	P. Ferrer
12 au 15 Déc.	Marchés de Noël Alsaciens en croisière à quais	Archam. Ph. Baugé

2026

14 Fev.	Spectacle «Shen Yen» au Vinci	G.Kopp
27/02 au 04/03	Carnaval de Nice	Fouché
1 ^{er} Avril	Retrouvailles : Les Trésors de Saumur	Fouché/G.Kopp
Juin	Fjords et Trolls en Norvège en train et en bateau	P. Ferrer
3 Septembre	Balade sur le fleuve Royal et Tours	Fouché/G.Kopp
16 au 23 Sept.	L'Albanie au départ de l'aéroport de Tours	Archambault
Octobre	Journée Grands Seniors aux Laurières	G.Kopp C. Viet
Décembre	Retours voyages 2026 aux Laurières	P. Ferrer

2027

Mars	Emirats ou Ecosse	P. Ferrer
Avril	Retrouvailles : Découverte des Grottes du Foulon à Châteaudun et de Bonneval en bateaux électriques	G.Kopp C. Viet
Sept./Oct.	Séjour dansant au Pays Basque	Fouché
Octobre	Journée Grands Seniors	G.Kopp C. Viet
Novembre	Retours voyages 2027 aux Laurières	P. Ferrer

Vous pouvez retrouver les comptes rendus détaillés et les prévisions de voyages et sorties sur le site de la section, en suivant le lien :

<http://arcea37.magix.net/voyages%202023.htm>

Le passe-temps de Bertrand HAVARD : le théâtre amateur**Comédien ou ingénieur ?**

Tout aurait pu commencer en 1973. En effet, le ministre de l'Education Nationale de l'époque, Joseph Fontanet, mettait en place sa réforme des 10 % dans l'enseignement secondaire. Pour celles et ceux qui l'auraient oublié, celle-ci avait pour objectif la mise en place d'activités interdisciplinaires et l'ouverture des enseignements sur la vie extérieure.

Parmi les activités proposées au lycée Marie Curie de Vire où j'étais alors en seconde C, je choisis de participer à l'atelier Théâtre. Pour je ne sais quelle raison, celui-ci ne sera pas mis en place. Après mon bac, je ferai des études d'ingénieur, bien loin de la vie théâtrale. Et il faudra donc attendre un peu plus de 20 ans pour je puisse monter sur les planches.

La troupe des Strapontins

Installé dans le Bouchardais au milieu des années 80 et cinéphile depuis toujours, je crée en 1990 une association culturelle dont le 1^{er} objectif est de relancer le cinéma de L'Île Bouchard (arrêté dans les années 70). Mais l'association a aussi pour objectif de développer sur le territoire des animations culturelles. Nous organisons alors expositions, conférences, concerts et vous l'avez deviné, représentations théâtrales.

En 1994, nous invitons la troupe de Richelieu à venir jouer ses deux pièces, l'une courte en un acte et l'autre longue en plusieurs actes. Deux ans plus tard, elle nous propose de monter la pièce courte. L'aventure commence, la troupe des Strapontins est créée ! Aventure jamais interrompue depuis, sauf en 2020 avec le confinement imposé par la COVID. Je peux enfin assouvir cette vieille envie de jouer au théâtre.

En 1998, la troupe se décide à jouer la grande pièce et crée un atelier théâtre pour les plus jeunes qui interprètent la pièce courte. Pour faire plaisir au plus grand nombre et répondre aux souhaits de divertissement du public, nous choisissons de monter des comédies, certaines parmi les grands classiques du Boulevard depuis Georges Feydeau jusqu'à Patrick Haudecoeur.

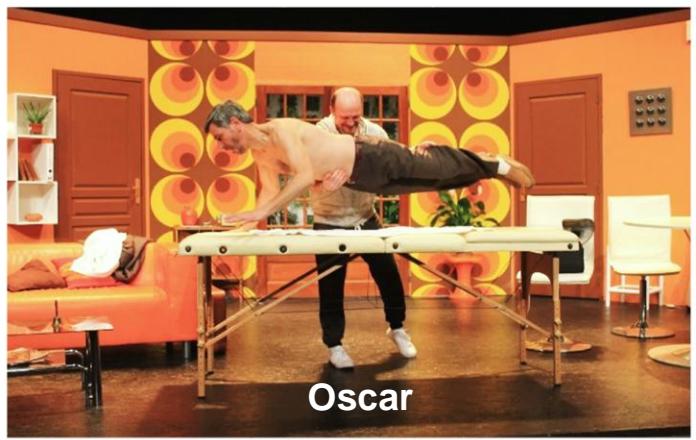
L'apprentissage et les répétitions

Mais avant d'arriver aux représentations en mars, c'est une longue préparation de plusieurs mois qui commence dès le mois de juin de l'année précédente.

Cela commence par la lecture d'une douzaine de pièces pour trouver celle qui nous plaît le plus et où les rôles pourront convenir aux comédiens. Difficile en effet de faire un rôle d'homme par une femme et réciproquement, ou d'un trentenaire par un sexagénaire. Les discussions sont souvent animées pour emporter l'adhésion d'une majorité.

Le choix fait, généralement début septembre, nous commençons immédiatement l'apprentissage du texte. Plus ou moins facile selon la longueur, la facilité d'apprendre des uns et des autres, cet apprentissage dure plusieurs mois. Quand j'étais en activité, c'était ma dernière occupation de la journée avant de m'endormir. Maintenant à la retraite, j'y consacre environ 1 heure tous les matins. Ce n'est pas ce que je préfère, mais la maîtrise du texte est indispensable pour pouvoir travailler le jeu de scène.

Fin septembre, nous débutons enfin les répétitions au rythme de 2 à 3 heures 2 fois par semaine. Déplacements, gestes, intonations sont répétés maintes et maintes fois jusqu'à trouver le meilleur rendu. C'est à partir de ce moment-là que l'on commence à rentrer dans le personnage. Des moments d'excitation, de grandes rigolades mais aussi de doutes.



Nous sommes enfin prêts à jouer. Euh, non pas tout à fait. Il y a aussi beaucoup d'autres choses à faire et là, toute la troupe et les membres de l'association s'y mettent.



nous aident à trouver les accessoires rares.

Les lumières sont faites dans la foulée. Nous avons un régisseur lumières qui les met en place sur les indications que je lui donne. Je m'occupe aussi de l'accompagnement sonore et musical. Je recherche les musiques et les bruitages qui me paraissent les mieux adaptés. Puis les modifie, les monte grâce à l'ordinateur.

Selon l'époque où se situe la pièce, nous choisissons les costumes dans notre garde-robe. Mais il peut arriver que les couturières entrent en action pour nous créer des costumes spécifiques. Pour les plus élaborés, nous faisons appel à la location, notamment auprès d'une association qui possède plus de 12 500 costumes !

La publicité est indispensable pour informer les amateurs de théâtre. Et ils sont nombreux en zone rurale. Conception parfois confiée à des graphistes puis distribution que nous nous partageons.

Pour accueillir le public, nous pouvons aussi compter sur les membres de l'association et nos conjoints qui nous encouragent tout au long de la préparation.

Autour des acteurs

Les décors pour commencer : si celui-ci est défini dès le début des représentations, indispensable pour mettre en place le jeu, il n'est installé que quelques jours avant les représentations. La salle du Cube de Panzoult où nous jouons est utilisée tout au long de l'année pour des réunions, le cinéma et autres représentations musicales ou théâtrales. Autant dire que tout le monde dans l'association doit se retrousser les manches pour sa mise en place. Au final, nous ne répétons qu'une ou deux fois dans les décors avant les représentations !

Meubles, accessoires, tableaux font l'objet de recherches tout au long de la préparation pour compléter le décor. Greniers, Le bon coin, brocantes



Enfin, les représentations

Arrive le grand jour, celui de la Première. Nous allons enfin savoir si le public va aimer ou non.

Car si nous recherchons à avoir du plaisir en jouant, nous espérons que celui-ci sera partagé avec le public. Dans les coulisses, nous guettons ses réactions dès l'ouverture du rideau quand il découvre le décor puis tout au long de la pièce, ses rires, ses émotions. Le public n'est jamais le même entre les représentations, certains plus expressifs, d'autres plus attentionnés.

Notre plus grande joie, c'est de l'emmener avec nous, le rendre heureux et lui faire oublier le temps de la représentation tous ses soucis et tracas.

Malgré les années et le nombre de pièces jouées, j'ai toujours un moment de trac au moment d'entrer en scène. Il passe ensuite rapidement, à moins qu'un trou n'arrive. Mais heureusement, la souffleuse est là pour nous aider. Et croyez-moi, c'est difficile de bien souffler.

J'ai eu la chance d'interpréter des rôles tenus par les plus grands artistes : Louis de Funès dans « Oscar », Jean-Pierre Bacri dans « Un air de famille », Robert Lamoureux dans « La soupière », Pierre Arditi dans « Tailleur pour dames », Christian Clavier dans « Le père Noël est une ordure » et Fabrice Lucchini dans « Une heure de tranquillité ». C'est un challenge supplémentaire. Mais chaque acteur a sa propre personnalité, ce qui compte c'est de faire oublier celle de ces grands artistes pour imposer la sienne.

Après la dernière, la tristesse nous gagne tous quelque temps après s'être tant investi. Mais heureusement, une nouvelle saison s'annonce vite. Et c'est reparti...



Une heure de tranquillité



Toqué avant d'entrer

RENDEZ-VOUS EN MARS 2026 POUR LES 30 ANS DE LA TROUPE

LE CARNET

Les avis de décès



Lionel JONCHERAY



Paul TAILHADES



Pierre MENARD

Depuis la parution de notre dernier bulletin de liaison de mars 2025, Messieurs Lionel JONCHERAY, Paul TAILHADES et Pierre MENARD ainsi que Madame Georgette TAILHADES, nous ont quittés.

Le Président et les adhérents renouvellent aux familles leurs sincères condoléances.

Derniers arrivants dans la section : Nous souhaitons la bienvenue à Lucille BOUDINET et Jean-Jacques BENOIST

Calendrier

La prochaine Assemblée Annuelle se tiendra à l'espace Mercure de JOUE LES TOURS le :
jeudi 05 février 2026

(Extraits de communiqués par Jean-Claude GUILLOU de la CFR)**Caisses complémentaires de retraite :**

Si vous êtes bénéficiaires de la retraite complémentaire Agirc-Arrco, méfiez-vous des communications que vous recevez. Des escrocs mènent une campagne de phishing visant à récupérer vos données personnelles. Prudence !

Voici pourquoi il est indispensable de laisser ses clés dans la serrure la nuit (pour la sécurité)

Article de Jessica Ferret • Le 11/01/2025 •

Avec plus de 200 000 cambriolages chaque année en France, la sécurité au sein de son propre domicile est une priorité qu'il ne faut pas négliger. Plus d'un tiers des propriétaires français ont déjà vécu l'enfer d'un cambriolage d'après une étude menée par Co-op Insurance, dans le pire des cas ces personnes sont même présentes au moment du vol. En effet, on pense souvent qu'une porte fermée à clé suffit à protéger notre domicile, pourtant cela n'est malheureusement pas décourageant pour un cambrioleur. De plus en plus inventifs, les techniques ne manquent pas pour venir à bout d'une porte mais selon un serrurier professionnel un geste simple peut tout changer. Mais attention, cet atout devient inutile si vous laissez votre clé droite dans la serrure sans utiliser une position semi-tournée. En effet, toujours dans cette même vidéo, l'expert se met à l'œuvre et démontre qu'il n'a besoin que d'une seconde clé pour pousser celle qui se trouve de l'autre côté permettant alors au cambrioleur d'accéder à votre domicile en toute impunité. « Si quelqu'un veut crocheter votre serrure, il doit d'abord pousser la clé vers « l'extérieur » explique le professionnel dans sa vidéo pour appuyer ses propos.

Ne pas négliger les autres mesures de sécurité !

Pas de chèque énergie en mai 2025

Habituellement versé au printemps, le chèque énergie 2025 ne sera ni envoyé en avril ni en mai cette année. Ce report exceptionnel s'explique par un retard lié à l'adoption de la loi de finances 2025, ce qui a repoussé le calendrier de versement de cette aide essentielle à des millions de foyers modestes. Selon les informations officielles, l'envoi est désormais prévu pour le mois de novembre 2025. Une nouvelle qui inquiète bon nombre de bénéficiaires, notamment en raison de la hausse continue des prix de l'électricité et du gaz. Pour atténuer les impacts de ce décalage, le gouvernement aurait demandé aux fournisseurs d'énergie de faire preuve de souplesse vis-à-vis des usagers les plus fragiles. Le montant du chèque énergie reste compris entre 48 et 277 euros, en fonction des revenus et de la composition du foyer. Il pourra être utilisé jusqu'en mars 2027, ce qui offre une certaine flexibilité. Pour ceux qui ne reçoivent pas le chèque automatiquement, un portail de réclamation sera mis à disposition. Il permettra de vérifier son éligibilité et de fournir les justificatifs nécessaires.

Recel et détournement d'héritage...Bien mal acquis ne profite jamais Marie-Christine Ménoire du 18/04/2025.

Bien mal acquis ne profite jamais, surtout en matière d'héritage. L'argent peut diviser les familles, notamment lorsqu'un décès survient et que les biens du défunt doivent être partagés. La succession, censée se dérouler dans le respect du droit, peut alors être entachée par des pratiques frauduleuses comme le recel successoral ou le détournement d'héritage. Ces infractions peuvent avoir de lourdes conséquences juridiques pour les héritiers mal intentionnés.

Sanctions

Dans une succession, tout héritier qui dissimule des avoirs ou manipule le défunt pour obtenir un avantage injustifié s'expose à des sanctions sévères. Il devra restituer ce qu'il a indûment obtenu, indemniser les autres héritiers, et pourra même perdre ses droits à l'héritage. La justice peut également annuler un testament ou une donation obtenus sous la contrainte ou par manipulation. Le détournement d'héritage peut aussi relever de l'abus de faiblesse, puni de 3 ans d'emprisonnement et de 375 000 € d'amende. En cas de falsification de documents (testament, chèques...), on parle d'escroquerie, un délit passible de 5 ans de prison et de 375 000 € d'amende.

(Extraits de communiqués par Jean-Claude GUILLOU de la CFR)**Carte grise pour les véhicules électriques** par CNEWS Publié le 23/04/2025

A compter du jeudi 1er mai 2025, la carte grise pour les véhicules 100 % électrique ne sera plus gratuite en France, à l'exception d'une région de l'Hexagone qui a décidé de maintenir ce cadeau fiscal visant à favoriser les ventes de voitures « propres » depuis 2020. Un coup de pouce économique amené à disparaître dans les prochains jours. Mise en place en 2020 pour doper les ventes de voitures zéro émissions en France, la gratuité de la carte grise pour les véhicules 100 % électrique va prendre fin à compter du 1er mai dans toute la France, à l'exception d'une région. La hausse croissante des véhicules « propres » en France ces dernières années a poussé le gouvernement, également désireux de réaliser des économies, à entériner la fin de ce cadeau fiscal dans sa loi de finances 2025. L'exécutif a laissé le choix aux différents conseils régionaux de maintenir ou non ce régime de faveur pour les véhicules 100 % électriques. Seule la région des Hauts-de-France a décidé de conserver ce cadeau fiscal fait aux automobilistes.

HUMOUR**Bertrand HAVARD**

L'accident à eu lieu sur la route de Paris-Brest.
Tout s'est passé en un Éclair, tous les gâteaux se
sont couchés sur le Flan... La cérémonie
funéraire aura lieu à la Madeleine, près du
faubourgs Saint Honoré, en présence des
Religieuses... 😊😊

**PUBLICATION : juillet 2025**

Directeur de la publication : Bertrand HAVARD – Président

Rédacteurs : Les membres du bureau

Association des retraités du CEA : ARCEA – Section Le Ripault – 1 Avenue Joliot Curie - 37260 MONTS

Site Internet : <http://arcea37.magix.net/> Courriel : arcea37260@orange.fr